

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 04 DECEMBRE 2017

Date de convocation : 27/11/2017

2017 - 063

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le quatre du mois de décembre à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE

Absents excusés : /

Absents non excusés : V. LEROY,

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°63 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACCES DE L'EGLISE PAR LE CIMETIERE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'église ne peut pas recevoir de personnes à mobilité réduite et que dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments et lieux qui reçoivent du public, des travaux sont nécessaires.

Il propose de faire réaliser des travaux pour rendre l'église accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans un premier temps, par le cimetière.



Il propose également de faire établir des devis et de faire une demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à demander des devis, à établir un dossier de demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 04 décembre 2017.

Le Maire



Daniel CHARLET